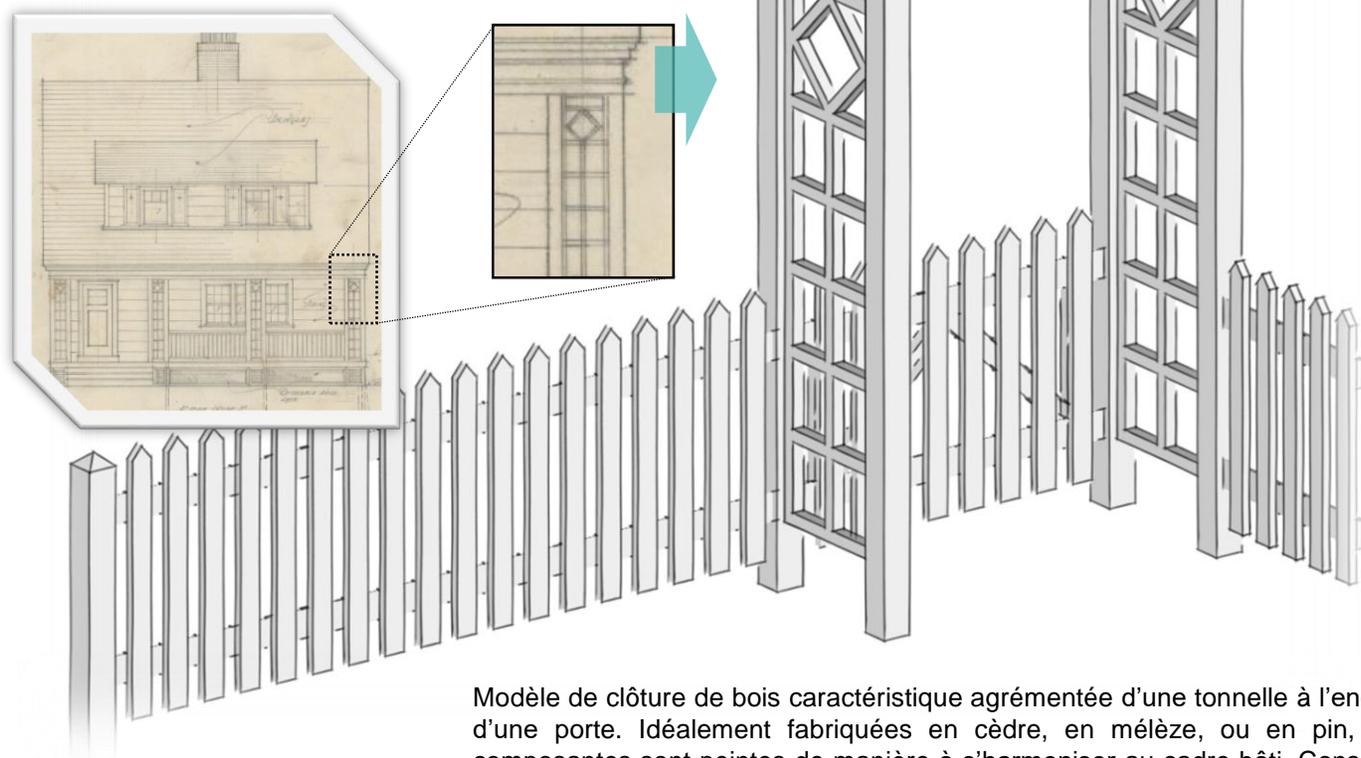




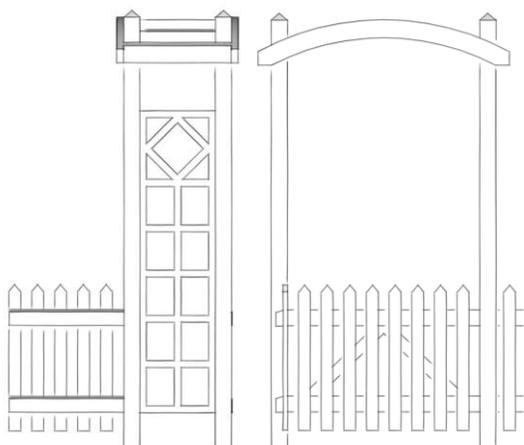
Avant 1950, les clôtures étaient rares dans l'ancienne cité d'Arvida et cette configuration offrait des percées visuelles profondes. Les modèles qu'on y trouvait étaient généralement de faible hauteur et ajourés. C'est pourquoi l'installation de clôtures dans le site patrimonial devrait faire l'objet d'une attention particulière, afin de préserver les valeurs paysagères du site et, conséquemment, celle des biens qui le composent. Les clôtures ne devraient pas compromettre la lecture du parcellaire original (divisions cadastrales) et être principalement installées le long des lignes de terrains.

Les modèles caractéristiques sont faits de bois ou de métal. Ceux de bois sont généralement constitués de lames verticales de largeur moyenne à faible, montées sur deux traverses fixées à des poteaux. Leur tête était traditionnellement taillée en pointe ou arrondie. Ces clôtures sont peintes de manière à s'harmoniser au cadre bâti. Les modèles métalliques sont de type fer forgé ou soudé et généralement peints en noir. Ces modèles étaient traditionnellement plus fréquents dans le secteur nord du site patrimonial (rue La Traverse et sous-secteur au nord de celle-ci). Dans le secteur institutionnel et commercial, on trouve aussi parfois des garde-corps en tubes d'acier soudés et peints de manière à s'harmoniser au cadre bâti. Les clôtures de type mailles de fer (*Frost*) ne sont pas caractéristiques et doivent être évitées, de même que les modèles qui sont faits de matière plastique.

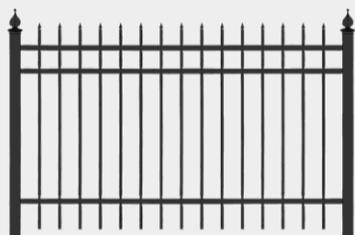
Dans le secteur résidentiel, des aménagements pittoresques comprenaient parfois des tonnelles, composantes marquant les entrées des jardins, sur le parcours d'une clôture, ou implantées indépendamment. Ces constructions essentiellement décoratives présentaient des détails s'harmonisant à ceux des maisons.



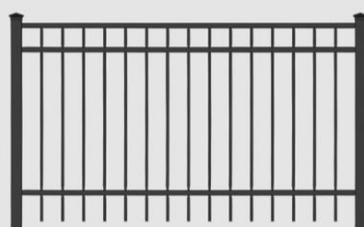
Modèle de clôture de bois caractéristique agrémentée d'une tonnelle à l'endroit d'une porte. Idéalement fabriquées en cèdre, en mélèze, ou en pin, ces composantes sont peintes de manière à s'harmoniser au cadre bâti. Consulter la fiche de soutien no 15 pour de plus amples informations à ce sujet.



Les aménagements contemporains sont généralement plus cloisonnés que ceux de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, afin de générer un sentiment d'intimité sur les terrains. Lorsque vient le temps de décider si on installera ou non une nouvelle clôture, il est important de mettre dans la balance les désavantages que peuvent procurer la nécessité d'entretien et l'apport d'importantes zones d'ombre sur les terrains, en plus des incidences visuelles négatives que des installations trop hautes et opaques pourraient générer. Rappelons que les végétaux peuvent permettre de jouer ce rôle d'écran qui confère de l'intimité aux terrains et que ceux-ci sont généralement moins coûteux que les clôtures, tout en étant beaucoup plus agréables à entretenir! Consultez les fiches de soutien technique 17 et 18 de cette série pour de plus amples informations à ce sujet.



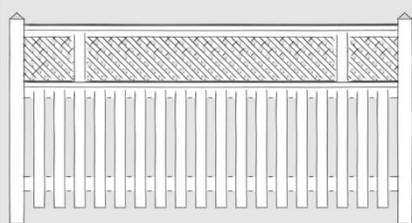
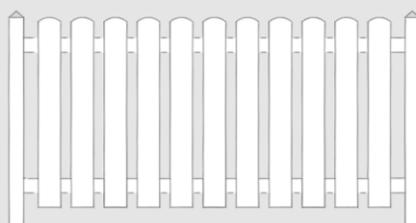
Modèle classique



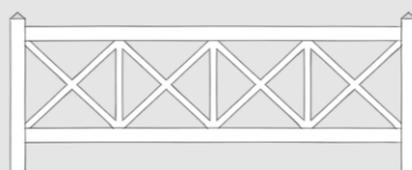
Modèle contemporain

#### Modèles métalliques de type « fer forgé »

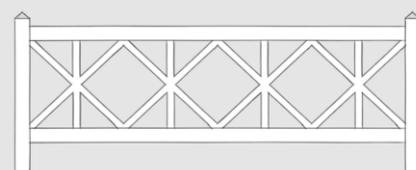
Très ajourés et discrets, ces modèles sont idéaux pour limiter les répercussions visuelles. On trouvait traditionnellement des clôtures de ce type dans les aménagements de jardin du nord du site patrimonial. La couleur noire est plus discrète et caractéristique du site.

Combinaison de lames  
verticales et treillis

Lames verticale larges



Modèles à croisillons inspirés du traitement architectural des maisons



#### Modèles en bois peint fabriqués sur mesure

Outre le modèle caractéristique figurant en-haut de cette page, des alternatives sont possibles pour les clôtures de bois. Le principe de conception est de prévoir un certain espacement entre les composantes de manière à ne pas obstruer totalement les percées visuelles. Certains modèles très ajourés s'inspirent de détails décoratifs visibles sur les maisons. À noter les distinctions de certains motifs décoratifs entre les différentes phases de construction d'Arvida. Tous les modèles de bois doivent être recouverts d'un fini opaque s'harmonisant aux couleurs de la maison.



## IMPLANTATION

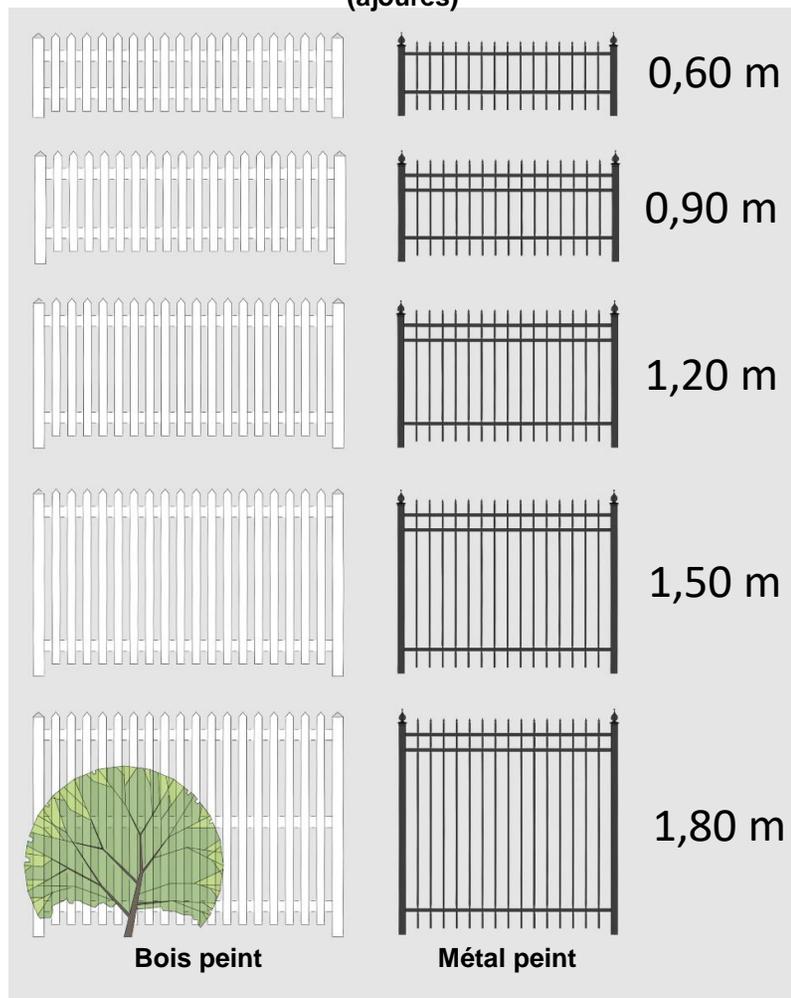


1. Les clôtures hautes et peu ajourées doivent se limiter à la marge arrière. Elles devraient donc s'arrêter à égalité du mur arrière du bâtiment principal;
2. Lorsqu'il est souhaité de projeter la limite avant de l'enceinte clôturée jusqu'à la moitié de la profondeur du bâtiment principal, la clôture devrait être moins haute (max. 1,5 m);
3. Lorsqu'il est souhaité de projeter l'enceinte jusqu'à égalité du mur avant du bâtiment principal, la hauteur de la clôture devrait être limitée à 1,2 m et présenter une composition assez ajourée;
4. Lorsqu'il est souhaité d'installer plus en avant une clôture, son modèle devrait être très ajouré et bas;
5. Si une clôture est installée en marge avant, elle devrait être très basse (<0,6 m), ajourée et implantée sur une ligne de lot.



6. En cour arrière, une clôture pourrait être installée autour d'un jardin pour le protéger des marmottes et mouffettes, par exemple. Dans un tel cas, la hauteur de l'installation devrait être limitée à 1 m ou moins et être ajourée;
7. Lorsqu'il est souhaité d'installer une clôture ailleurs que sur la limite d'un terrain, celle-ci devrait être de hauteur limitée et suffisamment ajourée pour ne pas altérer la lecture du lotissement des terrains résidentiels;
8. Même installée en marge arrière, une clôture de hauteur modérée à faible et bien ajourée est préférable à une installation haute et passablement opaque. La plantation de végétaux peut aider à préserver le sentiment d'intimité dans la cour arrière;
9. Des tonnelles peuvent agrémenter les accès à une cour arrière, dans le respect des traditions du site patrimonial;
10. Des végétaux de diverses tailles et ports variés peuvent contribuer grandement au sentiment d'intimité sur les terrains, tout en valorisant les traditions horticoles du site patrimonial;
11. Le long d'une entrée véhiculaire étroite, l'installation d'une clôture peut limiter l'ouverture des portières d'un véhicule, en plus de compromettre les valeurs paysagères. Il en va de même entre deux bâtiments secondaires très rapprochés d'une ligne mitoyenne, où la présence d'une clôture peut nuire à l'entretien des bâtiments et restreindre la circulation de l'air nécessaire à la préservation des parements de bois;
12. L'installation de clôture entre des entrées véhiculaires mitoyennes est proscrite. En plus de nuire aux manœuvres véhiculaires, elles ont une incidence très négative sur les percées visuelles.

#### Modèles caractéristiques (ajourés)



#### Modèles non caractéristiques à éviter (aveugles)

